



## Communiqué de presse

Nantes, le 9 octobre 2014

### **Aéroport du Grand Ouest : Réaction de Jacques Auxiette, Président du Syndicat Mixte Aéroportuaire**

« Ayant pris connaissance de la nouvelle polémique qui concerne l'aéroport de Notre-Dame des Landes, le Syndicat Mixte Aéroportuaire apporte une précision qui semble avoir échappé à de nombreux observateurs et commentateurs.

Le permis de construire déposé en 2013 pour la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes correspond à la structure adéquate pour accueillir 4 millions de voyageurs pour une ouverture en 2017, conformément à toutes les informations portées à la connaissance du public.

Or, les études de la DGAC avec lesquelles les comparaisons sont faites, concernent les évolutions nécessaires à Nantes-Atlantique dans l'hypothèse de son maintien, pour l'accueil de 5, 7 puis 9 millions de passagers **à horizon 2020, 2025 et 2030** et non pas en 2017.

La première tranche du futur aéroport sera ensuite adaptée en fonction de l'évolution du trafic ».

Contact presse : 02 28 20 63 33